



Association des parents de l'école Rose-des-vents

Mercredi 8 mai 2013

Procès-verbal

Présences

Membres du conseil d'administration : Dominique Robeyns, Nadine Cahan, Camil Dubuc, Luc Morin et Hélène Roy

Personnel de l'école Rose-des-vents : Nicole Chagnon (directrice), Yvan Duguay (directeur adjoint), Valérie Sutter (enseignante), Anne-Marie Lapointe (enseignante)

Parents : Elisabeth Sones, Marie Des Roches, Christine Sullivan, Marie-France Delisle, Edith Domingue, Louise Maltais, Katia Boudet, Christine Fyfe, Julie-Anne Grose, Janine Dobré, Kim Touchette

1. Ouverture de l'Assemblée à 19 h 10

2. Mot de bienvenue

Dominique Robeyns remercie les parents présents de s'être déplacés malgré le fait qu'il y a eu une rencontre la semaine dernière.

3. Adoption de l'ordre du jour

Luc Morin propose l'adoption de l'ordre du jour.

Elisabeth Sones appuie.

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 8 avril 2013

a. Luc Morin propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

Christine Sullivan appuie.

Adopté à l'unanimité.

b. Suivi au procès-verbal :

– Cause juridique : Maître Nicolas Rouleau est en ville et nous irons en cour demain pour demander remboursement des dépenses encourues à ce jour et dans le futur.

– Critères d'admissibilités du CSF : La nouvelle politique d'admissibilité est entrée en vigueur en avril et il faut maintenant un parent de l'école concernée qui soit membre du comité de sélection des enfants non ayants droit. Point à élaborer plus tard pendant la réunion.

- Formulaire de retour à RDV en septembre 2013 : Mme Chagnon mentionne que le secrétariat en a reçu plusieurs à ce jour et que le sondage pour connaître l'opinion des parents sur les forces et les faiblesses ou les lacunes à RDV a été envoyé aux familles lundi dernier, soit le 6 mai.

- Prévisions 2013-2014 : Notre dotation du personnel sera sensiblement la même sur la majorité des tâches sauf pour la diminution d'une division. Mme Chagnon prévoyait encore 16 divisions, mais d'après l'allocation du CSF, RDV en aura 15 en septembre 2013.

- Journée verte : Mme Chagnon en parle au point 4.

- Comité de partenaires : La réunion est reportée au 23 mai, mais le comité de partenaires parlera du guide des bénévoles pendant sa présentation toujours au point 4.
- Vente de livres usagés : On parle des 400 \$ restants tout à l'heure.
- Vérification des antécédents judiciaires : Ce n'est pas encore commencé à RDV.
- Vente de sirop d'érable : Il reste 25 caisses.

5. Direction d'école

a. Présentation :

Mme Chagnon débute sa présentation en présentant Yvan Duguay, Valérie Sutter et Anne-Marie Lapointe, les trois représentants du personnel de l'école ce soir.

1.1 Calendrier 2012-2013 : Mme Chagnon indique qu'il y a eu de petits changements à l'horaire d'ici la fin de l'année scolaire. L'expo-arts aura lieu le 22 mai au lieu du 23, car les classes de 3^e année iront au Play Palace le 23 mai entre 17 h et 19 h. Les classes de 1^{re} année ont changé leur jour de visite au Play Palace en raison de la réunion extraordinaire du 2 mai; ce sera donc le 15 mai.

1.2 Sortie blanche de 15 \$: Comme on ne fera pas de sortie verte cette année scolaire, on enverra une lettre aux parents pour leur remettre les 15 \$ non utilisés de la sortie annulée du mois de janvier. Cependant, parce que certaines classes feront des sorties d'ici la fin de l'année scolaire, par exemple au festival des enfants, et qu'on a besoin des 15 \$, on ne remettra pas l'argent, mais on ne demandera rien aux parents; si la classe ne fait pas de sortie, l'école remettra la totalité du montant, soit 15 \$. On n'abandonne toutefois pas l'idée d'une sortie verte l'an prochain. Une sortie verte pourrait avoir lieu en septembre, pendant la 3^e ou la 4^e semaine de septembre, comme activité de la rentrée; il pourrait y avoir une sortie à la montagne en janvier et le carnaval en juin. Ce serait une année scolaire équilibrée au niveau des activités d'école extérieures.

1.3 Sondage : On a envoyé le sondage.

1.4 Thé des bénévoles : Les parents recevront bientôt une invitation officielle, mais entre-temps, on peut réserver la date du mercredi 19 juin au calendrier.

1.5 Concert de musique : Le 11 juin aura lieu un concert de musique mettant en vedette les élèves de la 4^e à la 6^e année, avec quelques élèves du primaire qui ont de petits rôles dans le spectacle du Petit prince. Les élèves de la maternelle à la 3^e année iront voir le spectacle pendant l'après-midi et les parents pourront y assister en soirée.

1.6 Température : La température change rapidement; les enfants ont chaud ou froid. Ils et elles ont besoin de crème solaire en même temps que de leur bottes. Il faut encore porter des souliers d'intérieur dans l'école et des souliers d'extérieur dans la cour de récré, et ce jusqu'à la fin de l'année. Pas de flip flop à l'école.

1.7 Planification 2013-2014 : L'école a déjà 55 à 56 dossiers d'inscription d'enfants à la maternelle quoiqu'ils ne sont pas tous complets, mais tout ce beau monde entre dans les 15 divisions assignées par le CSF, c'est très serré avec certaines classes dont le nombre d'élèves dépasse les maximum en place par le gouvernement qui sont de 22 élèves à la maternelle, de 24 élèves de la 1^{re} à la 3^e année et de 28 à 29 élèves à l'intermédiaire (maximum recommandé par le CSF pour l'intermédiaire, car il n'y a pas de maximum prescrit à ce niveau). Tout est bien documenté, 355 ou 359 élèves en

septembre. Mme Chagnon fait des suivis réguliers auprès du CSF quant au nombre d'élèves inscrits.

À la question d'un parent, pourquoi perd-on la 16^e division?

La réponse est que la formule du CSF pour le nombre d'élèves à RDV est de 15 divisions. Cette année, nous avons reçu une 16^e division exceptionnellement après avoir fait une demande pour mieux répartir les élèves selon les niveaux. Pour l'instant, la répartition du nombre d'élèves anticipé l'an prochain est possible dans 15 divisions.

Par contre, la bibliothèque sera ouverte tous les jours et il y aura une bibliothécaire-enseignante pour accueillir les élèves trois jours par semaine et animer des activités pédagogiques. Pendant les deux autres journées, il y aura une personne ayant une formation appropriée pour assurer les échanges de livres et d'autres tâches d'ordre administratif.

1.8 Appui des projets éducatifs : Le personnel a choisi le thème **héros et héroïnes** (féminin de héros!) pour encadrer le projet éducatif de l'an prochain qui inclura entre autres les valeurs de la politesse et du respect ainsi que le volet sur la francophonie.

1.9 Calendrier scolaire 2013-2014 : Le personnel de l'école choisira le plus de dates possibles à l'avance.

b. Questions

Q. Est-ce qu'au fil des ans on a remarqué des pertes significatives d'élèves et est-ce que l'on prend cela en note?

R. L'école prend tout en note et la majorité des départs ont comme cause un déménagement en dehors de la ville ou des priorités familiales (par exemple, un parent qui veut que son enfant suive un programme en mandarin). Des familles quittent aussi en raison d'insatisfaction face à l'école.

Q. S'agit-il ici d'un nombre croissant de familles?

R. Oui. Depuis son inauguration, RDV a vu une croissance d'effectifs chaque année, soit un nombre plus élevé d'élèves qui entrent à RDV que d'élèves qui quittent. Le plus faible taux de croissance fut de trois élèves, mais maintenant nous avons près de 48 élèves en 6^e année qui terminent leur élémentaire à RDV alors qu'au début de RDV, la classe de 6^e année comptait très peu d'élèves. L'an prochain, nous avons encore une fois plus d'élèves qui commencent en maternelle que d'élèves qui terminent en 6^e année. Le nombre d'élèves qui quittent entre la 1^{re} et la 5^e année est habituellement similaire au nombre d'élèves qui entrent à ces niveaux.

Q. Commentaire adressé à Yvan : un parent mentionne que les familles de 6^e année ne reçoivent pas beaucoup d'information de l'école JV pour assurer la transition entre le primaire et l'élémentaire et ensuite le suivi à l'école Jules-Verne.

R. M. Yvan Duguay fera le suivi afin de s'assurer que les parents des enfants de 6^e année sont bien informés en vue de l'entrée de leur jeune au secondaire.

Q. Un parent demande s'il est possible d'installer quelques tables de pique-nique dans la cour, une ou deux.

R. Mme Chagnon dit que tout est possible.

Q. La nouvelle politique d'admissibilité du CSF commence-t-elle à avoir des répercussions dans l'école?

R. Oui, en raison de cette nouvelle politique, RDV a déjà reçu quatre demandes valables. Ce soir, les directions d'école ont reçu les nouveaux documents pour les inscrire et la politique est en vigueur depuis le 20 avril. Il faut un parent pour siéger au comité.

La première rencontre sera après une entrevue de placement et une évaluation des compétences langagières des enfants. Une des clauses n'est pas claire – s'il y a de la place dans l'école. Si une famille se présentait maintenant, on pourrait accepter un enfant à la maternelle, mais pas en 4^e année.

Même à la maternelle, l'enfant doit avoir des compétences linguistiques. Dans les écoles de Vancouver, le niveau du français est très élevé.

Q. Une famille ayant droit dont l'enfant ne parle pas français aura accès à l'école RDV, car on doit accepter tous les ayants droit, mais il se pourrait qu'il n'y ait plus de place à RDV pour une famille non ayant droit, mais dont l'enfant parle le français couramment.

R. Oui, cela pourrait arriver, car il n'y a aucune restriction pour les ayants droit qui entrent à RDV, même s'il n'y a pas de place... donc c'est un problème, car même en novembre, il peut arriver qu'on accepte des enfants. Et c'est déjà arrivé, comme un parent le souligne, deux années sur sept pendant son passage à RDV que les inscriptions après le mois de septembre ont nécessité l'ajout d'une division additionnelle en milieu d'année.

Q. Les rencontres du nouveau comité auront-elles lieu en soirée ou dans la journée?

R. Certaines rencontres seront téléphoniques et d'autres auront lieu sur place le jour. Entre mai et juin, ce sera la période la plus occupée. Le « bouche à oreilles » se fait rapidement. Par contre, Mme Chagnon ne peut répondre avec certitude, elle s'informerera.

Q. Un parent se préoccupe de la qualité du français qui varie d'une année et d'un niveau à l'autre.

R. Si l'enfant est en bas d'un certain pourcentage, il aura besoin de francisation.

Q. Au sujet de l'exercice de tremblement de terre, qu'est-ce que les enfants rapporteront ou ne rapporteront pas à la maison ce jour-là?

R. Yvan Duguay dit que les enfants n'auront pas de devoirs, à moins d'avoir déjà les documents à la maison pour étudier ce soir-là, car ils ne rapporteront pas leur sac d'école ni leur sac à lunch à la maison le mercredi 15 mai. Pour le rassemblement, il faudra le moins de bagages possibles. On fera la simulation d'un GROS tremblement de terre, on ne pourra réintégrer l'édifice. Simulation d'obstacles avec le pire scénario, mais exceptionnellement, les enfants pourront prendre leurs manteaux, en cas de pluie. Il y aura des enfants fictivement blessés pour simuler une vraie situation. On parle déjà aux enfants anxieux. La fiche d'urgence est nécessaire, alors il faut la rapporter à l'école. Les enseignants en parlent avec les enfants.

Q. Peut-on venir chercher son enfant à midi?

R. Oui, c'est possible, mais il faudra avertir l'administration. L'exercice commence à 13h 30, et on veut que les parents viennent entre 14 h et 14 h 45.

Q. Y aura-t-il des représentants de la garderie et de la prématernelle ?

R. Yvan dit que oui et qu'ils sont au courant de l'exercice.

Q. Prendrez-vous en note qui prend qui, qui vient chercher qui?

R. Oui, il y aura un protocole à suivre et une double vérification sera effectuée.

6. Comité de partenaires :

La dernière rencontre prévue fut reportée au 23 mai.

Q. Où en est le sondage?

R. Il fut envoyé aux familles le 6 mai et Mme Chagnon dit que c'est important de le remplir pour savoir ce qui se fait d'efficace à l'école. On fait et on fera tout pour respecter la confidentialité.

7. Suivi de la consultation du CSF sur les critères d'admissibilité

Luc Morin et Dominique Robeyns sont allés à la réunion du 13 avril et Luc Morin a dit avoir avisé le CA du CSF que le vote de la nouvelle politique ne pouvait pas avoir lieu, car le document à l'appui de la nouvelle politique n'avait pas été publié assez à l'avance de la rencontre publique. Après vérification de la procédure de rencontre, le vote fut reporté à une date ultérieure.

Voici deux des changements apportés à la politique à la suite du report du vote :

Point 2.3 clause grand-père

Ajout de « la langue française seulement »

Ajout du point 5.8 ... « seulement si l'espace est disponible dans la classe et dans l'école. »

Plusieurs changements furent possible à la suite de l'intervention de Luc Morin ce qui a, entre autres, permis l'inclusion de l'idée de notre APÉ de s'assurer qu'un parent de l'école en question fasse partie du comité de sélection ou d'admissibilité.

Il y avait une raison qui justifiait le vote du 13 avril et la voici : le CSF devait respecter un échéancier, celui du 19 avril. Les avocats du CSF lui avait suggéré cette date pour la cause judiciaire; il fallait donc faire adopter la nouvelle politique avant le 19 avril afin d'avoir les documents en main à l'audience devant le juge Willcox le 19 avril. Toutefois, la rencontre du 19 avril a été remise au 24 avril. Grâce aux commentaires de Luc Morin le 13 avril, le vote n'a pas eu lieu le 13 avril et grâce au fait que l'audience devant le juge Willcox a été reportée au 24 avril, nous les APÉS, avons toutes eu la chance et la possibilité d'influencer l'élaboration de la politique d'admissibilité par nos commentaires offerts le 13 avril. Tout cela est un heureux concours de circonstances, car nous avons pu la peaufiner, et elle répond mieux aux besoins et aux attentes des écoles.

Luc Morin et Dominique Robeyns tiennent à souligner qu'à la rencontre du samedi 13 avril dans les locaux du CSF à Richmond, l'école Victor-Brodeur a fait une excellente présentation. La vice-présidente est journaliste et sa présentation était à la hauteur de sa réputation. Malheureusement, le CA du CSF a totalement ignoré les infos de cette présentation.

Le document final, la politique qui a été votée le 20 avril, est pas mal du tout et, malgré le fait que le CSF a eu seulement sept jours pour tout retravailler, toutes les infos sont dans le document. Le document final que le CSF a produit est bon.

8. Suivi de la rencontre du 2 mai sur les suggestions de sites ou d'édifices du CSF

Commentaires : un parent dit que plusieurs choses sont devenues claires ce soir-là, dont le fait que la direction générale du CSF a finalement compris que la situation est difficile à RDV, et a pris la décision de sortir les élèves de là en septembre et que la seule façon d'aller de l'avant

avec cette idée est de dire que la situation est intolérable. Le danger de ce scénario est de nous mettre dans une situation de non-retour et de nous dire par la suite : Vous vouliez sortir donc nous vous avons sortis. Les gestionnaires devraient écouter les ayants droits. Le CSF mentionne vouloir représenter les parents, mais n'a offert à ce jour aucun résultat concret aux difficultés de trouver l'immeuble nécessaire pour les ayants droit à l'ouest de la rue Main. En fait, les parents sont ceux qui ont le droit constitutionnel à l'éducation en français de leurs enfants. Le CSF est le gestionnaire. La conseillère qui nous représente dit que le CSF a 37 écoles et que nous ne sommes pas les seuls à avoir des problèmes, mais comme beaucoup de parents de RDV ont voté pour sa réélection, il faudrait que les besoins de RDV constituent une priorité par rapport aux autres écoles du CSF.

Q. Un parent veut comprendre comment cela se fait que si bris constitutionnel il y a, comment se fait-il que rien ne se soit passé depuis l'automne 2012?

R. Il y a deux causes en jeu ici : celle des parents de RDV et celle du CSF. Nous avons présenté une requête et nous avons gagné. La province a porté cette décision en appel. Le CSF a une action contre la province et leur procès n'est pas encore commencé, le début est prévu en octobre 2013. En janvier 2013, le CSF a indiqué à l'APÉ de RDV ne pas avoir à répondre à la déclaration du bris constitutionnel parce que les parents avaient seulement demandé de déclarer le bris et non une solution à ce bris, et que de toute façon la décision est en appel maintenant. L'APÉ de RDV n'est pas d'accord avec cette approche. La province indique ne pas être d'accord avec la décision et donc fait appel de la décision et s'il y a un bris, la province dit que c'est de la faute du CSF. Donc la province ne veut pas répondre au bris avant d'en être forcée par la Cour. Dernièrement, la province a aussi fait une motion contre le CSF pour demander un sursis dans l'action qui l'oppose au CSF, et ce, tant que la requête des parents de RDV soit finalisée de façon définitive (possiblement jusqu'à la Cour suprême du Canada). Le CSF a gagné et les préparatifs pour leur cause peuvent continuer comme prévu. Une motion similaire de la province est anticipée dans la requête des parents et sera entendue possiblement en juin 2013.

École Sexsmith : le VSB (*Vancouver School Board*) ne permet pas au CSF de visiter les lieux. Le CSF a donc placé une injonction afin que le gouvernement de la C.-B. ne puisse pas vendre certains terrains. Le CSF veut faire arrêter les ventes pour avoir la possibilité de prendre un de ces lieux : immeuble de la GRC sur la 33^e avenue et Heather, l'ancien hôpital Pearson, le site provincial de Jéricho et l'école Sexsmith.

Le CSF prend notre cause gagnée à l'automne 2012 comme tremplin de leur réussite. Il faudrait peut-être que le CSF parle avec les parents de RDV pour savoir si les conditions de l'injonction rencontrent leurs attentes.

En regardant les scénarios, on se dit que le scénario 2 est bon avec trois zones et leurs trois suggestions de lieux. Si après l'injonction le CSF dit que nous avons l'école Sexsmith, les parents ne seront pas obligés d'y envoyer leurs enfants s'ils ne le désirent pas.

En juin, nous irons en cour pour une motion et le CSF compte y présenter son injonction, si le temps le permet; il est possible que la province débattre la motion des parents pendant plusieurs jours, limitant l'accès aux cinq jours d'audience uniquement à la question des parents

et ne laissant pas de temps au CSF pour introduire son injonction. Cette tactique fut faite contre les parents alors qu'en mai et juin 2011, les parents demandaient une audience pour une de ses motions sans résultat. Des dates en juillet, déjà prévues pour une motion entre le CSF et la province indiquaient la possibilité d'entendre la motion des parents; mais tous ces jours ont été utilisés par la province pour l'audience avec le CSF. Il a fallu prendre d'autres dates en septembre 2012 pour entendre la motion des parents.

Si les ayants droit ne sont pas d'accord avec la solution avancée par le CSF, il y a des recours possibles.

Q. La requête était contre le CSF et la province, mais ils ont perdu contre les parents, exact?

R. Oui, et maintenant le CSF veut que le gouvernement lui rembourse ses dépenses. Le gouvernement ne veut pas payer, car il pense que cette cause prendra des années. Demain (jeudi 9 mai) et vendredi (10 mai), les audiences pour entendre les motions des parents et du CSF pour obtenir le paiement des dépenses encourues auront lieu. Les parents citeront des précédents judiciaires qui démontrent que dans des causes similaires, les cours ont ordonné le remboursement des frais.

9. Bilan du trésorier

À ce jour, nous respectons notre budget, mais le seul petit problème est le sirop d'érable avec un déficit en ce moment. Qui veut en acheter?

Mme Chagnon a utilisé l'argent de l'APÉ pour le théâtre de la 16^e, les ateliers de *geering up* et la danse capoeira intégrée dans le programme d'éducation physique.

Les rentrées d'argent sont sous contrôle. Il reste seulement à entrer le montant de 400 \$ (solde des profits de la vente de livres usagés) remis au projet Strathcona des élèves de 6^e année.

Les programmes de sushis et de pizza, ça va bien.

La réserve de 10 000 \$ devrait rester intacte, mais idéalement, on devrait arriver à 0 \$, comme cela on sait que tout a été dépensé.

Q. Si à côté de la division 6 par exemple, on voit « moins 100 \$ », qu'est-ce que cela veut dire ?

R. Cela veut dire que les 100 \$ n'ont pas encore été dépensés. Les 100 \$ indiqués à côté de chaque division sont réservés aux représentants et aux représentantes de classe, mais si les reps sont d'accord, les enseignants de ces classes pourront les utiliser.

10. Bilan des autres comités

10.1 Carnaval : Le carnaval aura lieu le vendredi 21 juin de 10 h à 14 h.

Les années précédentes, l'APÉ louait le matériel pendant une période de trois heures, ce qui donnait deux heures pour 16 stations. Cette année, nous les avons loués pendant quatre heures, ce qui fait que nous aurons 15 minutes par station. On a incorporé le BBQ dans deux stations : Pendant la première heure, il y a deux stations de popcorn; pendant les 2^e et 3^e heures, ces deux stations se transforment en stations BBQ; pendant la dernière heure, les deux stations redistribuent du popcorn. Ce nouveau système de fonctionnement est une idée

originale de Patricia Aroca-Ouellette et de Kim Touchette. On célèbre le carnaval sous le thème des sports : on a donc loué du matériel de sport. Idéalement, nous aimerions avoir la collaboration de 32 parents bénévoles. Nous désirons, tout comme l'an dernier, inviter les groupes de la prématernelle, de la garderie et les futures familles de RDV.

11. Divers

11.1 Don de jus : Géraldine Serreqi, mère de Meela dans la division 8, classe de 2^e année de Katia Boudet, a donné 1000 jus à l'école à la suite du marathon du dimanche 5 mai. Grand merci à Géraldine. Nous en ferons la distribution pendant le carnaval au mois de juin!

11.2 Les arts : La soirée expo-arts aura lieu le mercredi 22 mai. Il y aura vente de pizzas congelées, collecte de fonds pour la sortie des élèves de 2^e année actuellement, mais qui iront à Brackendale en 3^e année (2013-2014). Cette collecte a déjà été annoncée et vous avez déjà reçu les formulaires par courriel. L'an dernier elle a généré de bons profits : environ 900 \$.

11.3 Le projet vert en cours : ménage du voisinage « Vancouver spectaculaire »! Toutes les classes (16 sur 16) y participent et vont dans tout le voisinage. On ramasse des sacs et des sacs et les enfants sont très stimulés. Bonne façon de conscientiser les élèves à la conservation de la nature Grand merci à tous les enseignants de leur soutien et à Christine Fyfe pour son dynamisme. Elle en profite pour remercier tout le monde qui aide. Tout le monde porte des gants pour ramasser et on a avisé les enfants qu'il ne faut pas toucher aux aiguilles, aux objets coupants ni aux articles qu'on ne connaît pas. Dans ces cas, plutôt faire appel à un adulte. Le seul incident cette année, une trouvaille qui a fait bien rire : des bobettes à motifs léopards.

11.4 Play palace : le 9 mai pour les 2^{es} années, et le 15 pour les 1^{res} années et le 23 pour les 3^{es} années.

12. Prochaine rencontre :

Le lundi 10 juin 2013 à 19 h

13. Levée de l'assemblée à 20 h 40 et il fait encore jour dehors!



Préparé par : Hélène Roy, secrétaire, APÉ Rose-des-vents

Date : 8 mai 2013

Appuyé : 10 juin 2013

Présidente : Dominique Roybens

Association Des Parents L'Ecole Rose-Des-Vents
Profit & Loss Budget Performance
 August 2012 through July 2013

	Aug '12 - Jul 13	YTD Budget	\$ Over Budget
Income			
Solde du fonds a la fin de l'an	13,899.05	13,899.05	0.00
Don directs	10,657.17	11,000.00	-342.83
Retour des tax	0.00	7,000.00	-7,000.00
Don-Contenant tremblement de te	896.05	900.00	-3.95
BC Gaming Commission	6,900.00	6,900.00	0.00
Remerciement	54.24		
Operating Revenue			
Carte de Noel	2,140.65	2,200.00	-59.35
Repas et lait			
Sushi 3e Annee (Brackendale)	8,551.00		
Repas chauds	6,088.00		
Repas et lait - Other	51,465.55	75,000.00	-23,534.45
Total Repas et lait	66,104.55	75,000.00	-8,895.45
Total Operating Revenue	68,245.20	77,200.00	-8,954.80
Total income	100,651.71	116,899.05	-16,247.34
Cost of goods sold			
Repas			
Sushi 3e Annee (Brackendale)	8,921.10		
Sushi 6e Annee (Spring)	1,830.73		
Pizza	6,301.41		
Repas chauds	37,455.20		
Lait	7,101.78		
Repas - Other	0.00	64,000.00	-64,000.00
Total Repas	61,610.22	64,000.00	-2,389.78
Total Cost of goods sold	61,610.22	64,000.00	-2,389.78
Gross Profit	39,041.49	52,899.05	-13,857.56
Expense			
Depenses prevues-budget d'ecole			
Project education	2,160.11	5,000.00	-2,839.89
Bibliotheque	325.77	1,000.00	-674.23
Musique	0.00	2,000.00	-2,000.00
Sports	0.00	500.00	-500.00
Arts/Culture	1,439.27	2,500.00	-1,060.73
Sciences	0.00	1,500.00	-1,500.00
Brackendale (\$40/etudiant)			
vente de livre	-1,339.80		
Frozen pizza	-941.00		
Brackendale (\$40/etudiant) - Other	6,046.36	3,900.00	2,146.36
Total Brackendale (\$40/etudiant)	3,765.56	3,900.00	-134.44
Aide aux familles	0.00	5,000.00	-5,000.00
Developpement communautaire			
Div 1	100.00	100.00	0.00
Div 2	50.00	100.00	-50.00
Div 3	100.00	200.00	-100.00
Div 4	0.00	100.00	-100.00
Div 5	0.00	100.00	-100.00

Association Des Parents L'Ecole Rose-Des-Vents
Profit & Loss Budget Performance
 August 2012 through July 2013

	Aug '12 - Jul 13	YTD Budget	\$ Over Budget
Div 6	0.00	100.00	-100.00
Div 7	20.16	100.00	-79.84
Div 8	0.00	100.00	-100.00
Div 9	80.00	100.00	-20.00
Div 10	0.00	100.00	-100.00
Div 11	42.58	100.00	-57.42
Div 12	0.00	100.00	-100.00
Div 13	0.00	100.00	-100.00
Div 14	0.00	100.00	-100.00
Div 15	0.00	100.00	-100.00
Div 16	0.00	100.00	-100.00
Total Developpement communautaire	392.74	1,700.00	-1,307.26
Sortie - 6e années			
Camp Strathcona (6e annees)	8,636.30		
Collect cents	-256.00		
sirop d'erable	-2,622.40		
sapin de noel	-4,152.87		
collecte de dons(6 eme annee)	-221.50		
Sortie - 6e années - Other	2,356.29	1,500.00	856.29
Total Sortie - 6e années	3,739.82	1,500.00	2,239.82
Sortie - 5e années	2,040.69	2,000.00	40.69
Leadership	0.00	250.00	-250.00
Total Depenses prevues-budget d'ecole	13,863.96	26,850.00	-12,986.04
Depenses prevues - autres			
Administration	1,216.58	1,900.00	-683.42
Social	1,458.21	2,250.00	-791.79
Materiel de secours pour conten	4,457.41	4,550.00	-92.59
Repas d'appréciation de fin d'a	0.00	1,000.00	-1,000.00
Projet Poux	391.31	550.00	-158.69
Lac Evans	880.00	1,000.00	-120.00
Play Palace - maternelles	1,140.00	1,200.00	-60.00
carnaval	1,140.85	3,000.00	-1,859.15
Jardin	238.26	500.00	-261.74
Total Depenses prevues - autres	10,922.62	15,950.00	-5,027.38
Total Expense	24,786.58	42,800.00	-18,013.42
Net Ordinary Income	14,254.91	10,099.05	4,155.86
Other Income			
Interest Income	58.88	40.00	18.88
Total Other Income	58.88	40.00	18.88
Other Expense			
Reserves			
reserve en caisse	0.00	10,000.67	-10,000.67
Investissements - valeurs	0.00	138.38	-138.38
Total Reserves	0.00	10,139.05	-10,139.05
Total Other Expense	0.00	10,139.05	-10,139.05
Net Other Income	58.88	-10,099.05	10,157.93
Net Income	14,313.79	0.00	14,313.79